Trente-deuxième Année. — N° 34 UN NUMÉRO : 15 CENTIMES. JEUDI 3 FÉVRIER 188

JOURNAL DE ROUBAIX

PRIX DE L'ABONNEMENT : Roubaix-Tourcoing : Trois mois, 13 fr. 50. — Six mois, 26 fr. — Un an, 50 francs. — Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne : Trois mois, 15 francs. — La France et l'Etranger, les frais de poste en sus.
Le prix des abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continue jusqu'à réception d'avis contraire.

BUREAUX : A ROUBAIX, RUE NEUVE, 17 | A TOURCOING, RUE DES POUTRAINS, 42
Directeur : ALFRED REBOUX
AGENCE SPÉCIALE A PARIS : Rue Notre-Dame-des-Victoires, 23

ABONNEMENTS ET ANNONCES : Rue Neuve, 17, à Roubaix. — A Lille, rue du Curé-Saint-Etienne, 9 bis. — A Paris, chez MM. HAVAS, LAFFITE et Cie, place de la Bourse, 8, et rue Notre-Dame-des-Victoires, 34, à Bruxelles, à l'OFFICE DE PUBLICITÉ.

ROUBAIX, LE 2 FÉVRIER 1887

LA SITUATION

A mesure que l'on approche de la date où les électeurs allemands seront appelés à se prononcer sur le septennat militaire, la campagne alarmiste augmente d'intensité. C'était inévitable et, ajouterons-nous, prévu. Nous avons dit ici, au lendemain de la dissolution du Reichstag, que le gouvernement impérial ne reculerait devant aucun moyen pour influencer le verdict du suffrage universel. Le meilleur, en l'espèce, c'est de faire croire à la guerre. La chancellerie de Berlin en use largement, trop largement peut-être au gré des esprits sages qui, en France et ailleurs, estiment qu'il est imprudent de surexciter les passions nationales et de propager systématiquement la panique. Il est des courants que l'on peut conduire et dominer, mais qu'il serait cent fois préférable de ne pas déchaîner du tout.

L'article qu'a publié hier la *Post* rentre dans la catégorie des mesures d'intimidation auxquelles M. de Bismarck croit devoir recourir pour assurer le succès des partisans du septennat. L'organe officieux fait du général Boulanger un épouvantail qu'elle agite avec frénésie devant les yeux du peuple allemand. La tactique de la *Post* est connue, et ce qui ne l'est pas moins, c'est sa conclusion : la retraite du ministre de la guerre comme gage des sentiments pacifiques de la France, et comme garantie de sécurité pour l'Allemagne !

Nous entendrons souvent la même antienne d'ici au 21 février. L'opinion est prévenue. A elle de maîtriser ses nerfs pour rester calme et conserver tout son sang-froid.

Il lui faudra faire, reconnaissons-le, de méritoires efforts. L'effet produit par les nouvelles inquiétantes qui, depuis quelque temps, sont répandues de tous côtés avec une singulière profusion, gagne de proche en proche à peu près toutes les nations du continent. On doit même constater, à l'honneur du peuple français, qu'à l'étranger on fait moins bonne contenance que chez nous. A Vienne, par exemple, l'opinion s'est émue des préparatifs dont les ministres communs ont pris l'initiative en vue de l'organisation du landsturm. Elle fut demeurée indifférente si elle avait réfléchi que les mesures de cette sorte ne prouvent nullement qu'une collision soit imminente entre la Russie et l'Autriche; car elles ne peuvent plus produire leur effet qu'à une échéance fort éloignée. L'organisation du landsturm ou armée territoriale est une de ces œuvres de longue haleine qui ne s'improvisent pas en quelque semaines et auxquelles on ne saurait vraiment donner un « caractère offensif. »

La vérité est que, sous le coup de certaines inquiétudes, divers gouvernements, et l'Autriche-Hongrie est du nombre, ont été amenés à examiner les divers rouages de leur organisation militaire. Ce sont des précautions que chaque Etat est maître de prendre chez lui et qui, d'ailleurs ont pour but, non d'effrayer l'opinion, mais bien plutôt de la rassurer en lui *montrant que tout est prêt pour la défense du pays*. M. Tisza, président du cabinet hongrois, n'a pas expliqué autrement les mesures dont il s'agit.

Encore une fois, il convient de s'attendre à ce que cette campagne se poursuive jusqu'à l'issue des élections allemandes, et, en attendant, il importe que nous nous abstenions de tout ce qui pourrait donner prise aux soupçons et aux attaques de l'étranger.

« On écrit de Berlin à la *Gazette de Francfort* :

« Il est grandement temps que l'on songe dans les sphères compétentes, à mettre fin à ces bruits de guerre, à ces provocations qui émanent de source officieuse, ainsi qu'on peut le prouver ; car dans le cas contraire, sans parler des autres préjudices, le gouvernement s'apercevra peut-être que le résultat de ces manœuvres est absolument différent de celui que l'on espère.

» Les personnes véritablement patriotes ne peuvent constater sans un sentiment de honte que les Français tant accusés de chauvinisme sont infiniment plus raisonnables et agissent mieux dans l'intérêt de la paix qu'une partie de notre presse qui a la prétention de représenter la pensée nationale. »

LE TONKIN

Des dépêches arrivées samedi du Tonkin confirment les brillants succès remportés par nos troupes sur les rebelles ; elles permettent en même temps d'apprécier la situation et les difficultés qu'aura à surmonter notre nouveau résident général.

Depuis le traité de paix signé avec la Chine, nous devons nous considérer comme étant en pays dans l'Annam et sur le fleuve Rouge ; les effectifs du corps expéditionnaire ont été réduits. On a fait grand bruit de leur départ. Aujourd'hui, en dehors du Delta du fleuve, on se bat partout.

Jamais nos soldats n'ont eu tant à faire ; les troupes sont divisées en petites colonnes d'une mobilisation plus facile, mais qui sont constamment en marche, par toutes les saisons. Les canonnières, les chaloupes ont purgé le Delta, le Fleuve-Rouge, la rivière Claire des pirates. A terre, par contre, les bandits pullulent; leurs bandes détruites par nos soldats, se reforment presque aussitôt, grossies de réguliers chinois et de tous les pillards *qui entrent au Tonkin par la frontière du nord-ouest*.

Le général Jamont n'avait pas caché la situation à Paul Bert à son arrivée au Tonkin. Le haut du fleuve, les territoires qui le séparent de la rivière Claire étaient inaccessibles, les villages eux-mêmes n'étaient pas sûrs; car, pour ne pas être pillés et massacrés, les Tonkinois se croyaient obligés de faire cause commune avec les bandits.

Le résident général crut résoudre ces difficultés en organisant des milices indigènes; il demanda à la France des fusils à tir rapide. Des envois considérables de fusils furent faits au Tonkin par le département de la guerre. Nous ne croyons pas exagérer en estimant à dix mille le nombre des fusils exportés.

Ces fusils, conformément aux ordres de Paul Bert, furent répartis entre les divers résidents du protectorat, qui devaient faire le recensement des villages placés sous leur résidence, et donner aux chefs le nombre de fusils nécessaires à l'armement de leurs milices.

L'idée de Paul Bert était bonne sans doute; il pensait créer une milice qui, encadrée parmi nos colonnes, pouvait rendre de grands services dans cette guerre de pirates, tant au point de vue des approvisionnements de la colonne que sous celui d'éclairer sa marche.

Malheureusement, ces villages étaient terrorisés par les pirates, les fusils furent distribués par les chefs, le plus grand nombre des Tonkinois disparurent avec leurs fusils pour aller grossir les rangs des rebelles, et, dans les derniers combats, les soldats français ont trouvé parmi les morts beaucoup de pirates armés de nos fusils à tir rapide.

Paul Bert avait voulu aller trop vite : la distribution des armes n'a pas été faite avec prudence; les fusils ont été volés par les bandits, ou ceux auxquels on les a confiés sont allés grossir le nombre des rebelles. Nous reconnaissons aujourd'hui la faute commise; il faut cependant pacifier le haut fleuve, le rendre accessible par la voie de terre, c'est là le bruit des opérations militaires, appuyées sur les canonnières qui partout ont donné à nos colonnes un concours des plus précieux.

Pour le moment, il faut agir, frapper énergiquement. Il n'y a aucune économie à réaliser au Tonkin, aucune diminution à faire subir à nos effectifs actuels ; il serait, au contraire, plus sage de les augmenter d'un ou deux régiments. Nous donnerions ainsi au résident général le moyen de profiter des brillants succès remportés récemment par nos soldats.

NI CRIER NI TREMBLER

C'est le titre de l'article que M. Jules Simon publie aujourd'hui dans le *Matin*. En voici quelques extraits :

Voici en peu de mots l'histoire de César, qui peut passer pour un apologue.

Il se nomme César Philipot; mais il aime à mettre le Pitipot dans sa poche, et je l'appelle César pour me conformer à sa manie.

Il a longtemps espéré que cette histoire se répandrait, et que César enterrerait Philipot. Dans son département, tous ceux qui votent pour lui l'appellent César. Les autres ne manquent jamais de l'appeler M. Philipot. Son rêve était de passer pour César à la questure. Ces éternelles listes où il est appelé Philipot (César-Antoine) lui donnent sur les nerfs. Mais Margaine a été inflexible. « C'est un usage presque immémorial, disait César. — Qu'on m'apporte l'acte de naissance de M. Philipot, répondait Margaine. » Philipot... il reste pour les colonnes de l'*Officiel*.

Il prenait tranquillement son absinthe, il y a huit ou dix jours, au café militaire, quand un journal étranger, qui donnait de mauvaises nouvelles de Berlin, lui tomba sous la main. Il devint pâle comme un mort. Deux ou trois anciens adjudants, qui virent ses mains trembler, crurent à une attaque subite. « Qu'avez-vous ? — Rien », dit-il, en faisant un effort héroïque.

La première nouvelle qu'il apprit sur le trottoir fut que la Bourse avait baissé d'un franc vingt. Il marcha vers la Chambre d'un pas mal assuré, en se hâtant toutefois, et se jeta sur le chemin de Ferry.

Ferry, qui n'aime ni les affolements, ni les affolés, et pour cause, lui tourna le dos. Il vit Meline, celui-là est un sage ; toujours égal, toujours de sang-froid. « Mon cher collègue, dit-il très poliment, je ne sais comme vous que le propos d'un journal et la Baisse de la Bourse. »

Le général Boulanger faisait son entrée en ce moment. « Voilà mon homme! » Le général était très entouré, et répondait d'un ton de bonne humeur : « Je ne sais rien, je crois fermement qu'il n'y a rien. Si on nous attaque, nous sommes bons pour répondre. » César n'entendit que ce mot : « Si on nous attaque ! »

On finit par remarquer son agitation et sa pâleur. Personne n'en devinait la cause. Il y a toutes sortes de gens à la Chambre, mais il n'y a pas de lâches, ou du moins il n'y en a pas d'autres. On se dit : « Il aura fait une grosse perte. » On l'interrogea. Lui, qui se sentait piteux et ridicule, saisit ce prétexte, haussa les épaules et fit des signes de désespoir. Les hommes assemblés sont sans pitié; ce mot courut dans les couloirs : « Allez voir Pitipot qui a été rasé à la Bourse.

Vers cinq heures et demie, il s'était un peu ressaisi. « Après tout, pensait-il, je suis député. C'est encore plus sûr que d'être fournisseur. S'il y a des balles, elles ne seront pas pour moi. »

Il était guetté par un homme de lettres devenu député, resté journaliste de petits journaux, plein d'esprit et de malice, qui savait son Pitipot par cœur et ne voulant pas perdre cette occasion de s'amuser à ses dépens. Vous savez ce que je veux dire; on a étouffé l'affaire, mais il en a transpiré quelque chose. « Eh bien, collègue, c'est la guerre, dit-il, en s'approchant du pauvre La Revanche. — Oui, dit Philipot et j'en suis navré. — Comment navré? dit le bon apôtre. Vous nous prêchiez la revanche du matin au soir ! — Sans doute. Mais les malheurs inséparables de la guerre. — Il n'y a pas de revanche sans guerre, ni de guerre sans malheurs, dit notre homme. Vous inscrivez-vous? Il tire son carnet. — Pour tout ce que vous voudrez, se hâte de dire Philipot, qui est généreux et patriote. — Je ne parle pas d'argent, répond l'autre. On souscrit pour aller aux armées. Nous marcherons avec nos insignes devant le front des régiments comme autrefois les conventionnels. Vous serez notre chef de file. Vous y avez droit. Nous sommes tous témoins que vous ne cessez de pousser à la guerre depuis que vous êtes ici. Entre nous, vous nous avez assez ennuyés avec vos rengaines! On disait partout : il est trop bruyant pour être franc. Nous sommes heureux de vous rendre notre estime. Vous êtes superbe aujourd'hui! »

Philipot vit très bien qu'on se moquait de lui et que l'heure de son quatrième duel était venue, celui-ci pour tout de bon. Il choisit pour témoins Tardivel, le plus pacifique des hommes, et le vieux Ravotant, un bon radoteur. Il pensait avec raison que Floquet aurait vent de son affaire et qu'il l'arrangerait, Floquet l'arrangea. « On ne se bat pas avec ces espèces, » dit-il aux témoins en éclatant de rire. Il y eut du tirage quand les parties furent appelées. Le mauvais plaisant voulut donner une leçon à ce fanfaron, (il l'appelait autrement), qui avait tant appelé et tant provoqué la guerre et qui, à présent, quand il la croyait venue se mourait de peur. Philipot se contenta de tout ce qu'on voulut, et eut la mortification d'entendre derrière lui les éclats de rire après qu'il eut fermé la porte.

Il rentra lentement, rue des Porcherons, absorbé dans ses pensées, en ayant soin d'éviter ceux qui avaient entendu, la veille encore, ses fanfares belliqueuses. Il descendit dans son cœur, et il y trouva ce que tout le monde venait d'y voir. Il avait bien entrevu cette vérité en 1870, mais avec moins d'évidence. Il se sentit plein d'effroi et de honte. Il se demanda avec anxiété s'il pourrait se contraindre assez pour sauver au moins les apparences. Il eut des idées de suicide. Il fut malade le lendemain, ce qui le dispensa d'aller à la Chambre.

Il pensait que tout le monde y parlait de lui ; mais personne n'y songeait. On disait que la guerre, si elle éclatait, serait un affreux malheur, non pour la France en particulier, mais pour l'Europe entière; qu'il faudrait faire bravement son devoir, si elle venait, mais qu'il serait criminel de la provoquer.

Vois tu, mon pauvre César, la consigne était celle-ci, pour les gens de cœur : Ni crier, ni trembler! Tu as crié comme un sot, et tu trembles comme un pleutre.

JULES SIMON.

Comité flamand de France

Moedertaal en Vaderland.

Le *Comité flamand de France* s'est réuni le 19 janvier, à Lille, sous la présidence de M. Bonvarlet. De nombreuses communications et des lectures importantes ont été faites à cette séance.

M. DANCOUSSE a présenté au Comité une notice numismatique sur Saint Maurand et sur Saint-Amé, patrons jadis vénérés à Douai et à Merville. Ce travail intéressant pour la numismatique de l'arrondissement d'Hazebrouck, si peu connue, paraîtra dans les Annales du Comité.

M. FLAHAULT, professeur à la Faculté des sciences de Montpellier, a, par lettre, offert de donner des notes biographiques sur les Flamands de France qui, depuis la renaissance jusqu'à la fin du siècle dernier, ont occupé des chaires ou se sont fait un nom à la vieille Université du Languedoc.

M. QUARRÉ-REYBOURBON a déposé sur le bureau une lettre de la Société des Amis de la Constitution de Bergues-Saint-Winoc à M. de Chartres pour le féliciter d'avoir, en 1792, à Vordinne, arraché à une foule ameutée deux prêtres coupables d'avoir trop ouvertement manifesté leurs sentiments à l'égard des ecclésiastiques, qui avaient prêté serment à la constitution civile du clergé.

M. GALLOO, notaire à Radinghem, a offert au Comité de déposer dans ses archives la réduction d'un vitrail, qu'il possède, daté de 1720 et représentant le comte de Menou, commandeur de Caestre.

M. IGNACE DE COUSSEMAKER a donné ensuite lecture de la seconde partie de son étude du *Cartulaire de Watten*. Les recherches que l'auteur a faites aux archives de la Flandre Orientale, du Nord et du Pas-de-Calais, lui ont permis de compléter ou bien des points le précieux manuscrit de la bibliothèque de St-Omer. De nombreuses notes établissent aussi la concordance existant entre les documents analysés et d'autres chartes ou diplômes qui les éclairent et les complètent.

Les actes les plus précieux pour l'histoire étudiés dans ce chapitre sont certainement : la donation faite en 1130 par Thierry d'Alsace et dont l'importance était telle que plus d'un auteur donna à ce prince le titre de fondateur de l'abbaye de Watten, où il se retira du reste à la fin de sa vie ; une charte de 1167, par laquelle Philippe d'Alsace donne à l'abbaye dix-sept mesures de terre à Slype ; elle fournit à l'auteur l'occasion de relever le nom de Guillaume Bachon, fils naturel de Thierry d'Alsace, qui y figure. M. de Coussemaker donne sur ce personnage, dont l'existence était jusqu'ici à peine soupçonnée et sur son épouse Christine de Sinneghem, fondatrice de l'abbaye de Ravensberghe, de nombreux renseignements biographiques puisés dans d'autres cartulaires et qui avaient jusqu'ici échappé aux investigations des paléographes.

L'auteur, analysant une autre charte de Philippe de 1177, créant au profit du monastère de Watten une rente de quarante sols sur l'office du notaire de Furnes, signale cette particularité, que cet office était grevé, au profit d'un grand nombre d'abbayes de Flandre, de rentes payables, toutes le dimanche des Rameaux et, toutes, destinées à l'achat du pain et du vin pour le service de l'autel.

Il a été lu ensuite un travail fort intéressant de M. l'abbé LOOTEN sur *Vondel et les peintres néerlandais*. La peinture, dit l'auteur, est de tous les arts celui que le grand poëte neerlandais a goûté le plus vivement ; il y était poussé par le goût dominant alors dans les Pays-Bas et plus encore peut-être par l'affinité secrète qui rattachait son génie à l'art si noblement cultivé alors par les grands maîtres hollandais et flamands. L'axiome favori de Vondel, *ut pictura poesis*, était surtout vrai pour lui. Lire ses poésies lyriques, les chœurs de ses drames, les belles scènes de ses tragédies, c'est parcourir une galerie où seraient rassemblés les chefs-d'œuvres de l'école hollandaise. Enlevez le masque mythologique ou sacré, qui recouvre les figures de ses personnages, vous trouverez le hollandais du XVIIe siècle avec l'énergie indomptable de son caractère et sa passion héroïque de l'indépendance.

La critique a reproché à Vondel de n'avoir point compris Rembrandt. On oublie trop aisément, aujourd'hui, que deux siècles d'indifférence s'écoulèrent avant qu'on ne rendît hommage au génie de l'auteur de la *Ronde de nuit* et de la *Leçon d'anatomie*. Rubens lui-même, traversant la Hollande en 1636, visite tous les peintres en renom excepté Rembrandt.

Habitué aux formes classiques essentiellement précises et nettement arrêtées, Vondel goûtait peu les obscurités voulues, les effacements et les demi-teintes dans lesquels Rembrandt enveloppe les détails secondaires de sa toile pour en mieux faire ressortir le personnage principal. Son idéal du reste, était la peinture d'histoire, telle que l'avaient traitée Jules Romain et Raphaël, et au-dessus d'elle la grande peinture religieuse, imprimant sur les figures de ses personnages un reflet de cette beauté idéale dont le Verbe est le type immortel, beauté divine, vers laquelle Vondel voulait faire converger tous les arts.

M. BONVARLET a communiqué la première partie d'une étude biblio-biographique, qu'il poursuit depuis de longues années. Cette œuvre devrai bénédictin donnera sur la vie et les ouvrages de tous ceux qui ont illustré la Flandre maritime, par leur sainteté, leurs travaux littéraires ou artistiques, leurs talents, leur renommée militaire ou les dignités dont ils furent revêtus, des renseignements rigoureusement exacts et souvent nouveaux, que nul mieux que l'auteur ne pouvait réunir.

M. EUGÈNE CORTYL, prenant texte de deux documents, qu'il a déposés sur le bureau, entretient le Comité de la vie et de la mort de la dernière *converse* du cimetière Ste-Catherine, à Lille. Il donne sur les règles imposées à la dernière des recluses *par l'évêque de Tournai et sur les ressources dont* la charité des fidèles avait doté le reclusage de Ste-Catherine, les détails les plus circonstanciés.

Il est ensuite donné lecture d'un nouveau chapitre du travail de M. l'abbé FLAHAULT sur le culte de St-Corneille, à Quaedypre. Les recherches poursuivies par l'auteur lui ont permis de fixer, d'une façon complètement précise, la date de l'introduction de cette dévotion dans la paroisse, et l'origine du pèlerinage si fréquenté de Quaedypre. Des documents récemment retrouvés sont venus confirmer les suppositions que l'auteur avait émises à ce sujet ; cette dévotion est bien récente dans la paroisse, elle ne date que de 1728.

A la séance du 19 janvier, le Comité flamand de France a inscrit au nombre de ses membres : Mgr Hautcœur, recteur des Facultés catholiques de Lille, M. le docteur Saensen, MM. de Lylle, A. David, les abbés Aernout et Govaere.

LES BRUITS ALARMISTES

Paris, 1er février. — Une nouvelle panique vient de se produire à la Bourse; la rente a baissé de deux francs.

Cette panique est produite par un article de la *Post*, article intitulé. « Sous le tranchant du couteau. »

Après avoir constaté qu'aucune parole partie d'Allemagne ne pourrait aujourd'hui diminuer l'influence du général Boulanger, il déclare que le devoir de la presse allemande est d'éclairer l'opinion publique en présence de la polémique des journaux de l'opposition qui contestent la gravité de la situation.

Le général Boulanger est plus maître en France à l'heure présente que ne l'ont été à aucun moment Thiers ou Gambetta. Mais il ne peut conserver cette position prépondérante qu'en se maintenant dans son attitude belliqueuse et en accélérant les préparatifs militaires qui sont déjà poussés avec une hâte fébrileuse.

L'article conclut en disant que le général Boulanger peut entraîner le peuple français à la guerre, mais qu'il ne pourrait certainement pas le ramener dans la voie de la paix.

Si les meilleures patriotes et les plus éclairés arrivaient à prouver que la guerre serait une folie, le danger ne disparaîtrait que si le général Boulanger quittait le ministère sous l'accusation d'avoir conduit la France au bord de l'abîme. Mais ce danger de la guerre immédiate ne pourrait être écarté que par une réaction peu probable de la part du peuple français.

D'autre part, le *Deutsche Tageblatt* annonce que les réservistes des quatre corps d'armée d'Alsace, de Bade, de la province du Rhin et de Westphalie seront appelés les premiers à raison de 1,000 hommes par régiment pour l'exercice du nouveau fusil.

∴

Le *Journal des Débats* publie la dépêche suivante :

Berlin, 1er Février, 11 h. du matin. — Tous les journaux de ce matin à l'exception de la *Norddeutsche* s'occupent de l'article de la *Post*. La *Gazette de l'Oss* signale l'article comme constituant une véritable provocation; le *Berliner Tageblatt* rappelle l'article publié par la *Post* en 1875 : « La guerre en vue » qui fut désavoué plus tard par le prince de Bismarck au Reichstag.

La *Gazette nationale* reproduit l'article sans y ajouter aucun commentaire ; la *Fressinige Zeitung*, organe de M. Richter, dit que l'article de la *Post* a été écrit dans l'intention de faire peur aux électeurs allemands.

La *Norddeutsche* reproduit la nouvelle que les Français feront occupee, le 20 février, les baraquements de Corcieux, près Saint-Dié (Vosges), par un régiment d'infanterie et un régiment de cavalerie.

On télégraphie de Berlin, 1er février, à la *France* :

« Je vous signale la vive émotion causée par l'apparition de « Lettres stratégiques » écrites par un ancien général-adjudant de l'empereur.

» Ce livre, écrit avec talent et une certaine impartialité, est un avertissement pour l'Allemagne de ne pas s'endormir dans un dangereuse sécurité.

» L'auteur ne conteste pas le courage des soldats allemands, mais il rend aussi pleine justice à la bravoure des Français qui, en 1870, sans être préparés et dans les circonstances les plus défavorables, soutinrent vaillamment une lutte longue et acharnée. Si l'Allemagne fut victorieuse, ce fut au prix de sacrifices énormes et grâce aux circonstances spéciales où se trouvait la France alors.

SÉNAT

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

Séance du mardi 1er février

PRÉSIDENCE DE M. LE ROYER, PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à 3 heures.

Le château de Chambord

M. Lafond de Saint-Mur développe une interpellation adressée au ministre de l'instruction publique relative au château de Chambord. Il rappelle à cette occasion la donation de Chantilly par le duc d'Aumale.

MM. Paris et de Ravignan. — C'est un souvenir de l'exilé!

M. Lafond de Saint-Mur demande que, sur les crédits affectés à la conservation des monuments historiques, une partie soit destinée au château de Chambord.

M. Berthelot déclare qu'au point de vue artistique, le château de Chambord mérite la sollicitude du gouvernement; mais le comte de Chambord ayant légué ce château à ses héritiers, le gouvernement n'a pas le droit de s'occuper de son entretien.

M. Lucien Brun déclare être autorisé à dire que tous les revenus sont et seront consacrés à son entretien.

Le Sénat passe à l'ordre du jour.

La révocation d'un maire

M. de Gavardie développe une interpellation au président du conseil au sujet de la révocation du maire de Cazeilles (Landes).

M. Goblet dit que la révocation fut prononcée pour des propos injurieux tenus à l'égard du conseil de préfecture des Landes, par décret du président de la République en novembre dernier.

M. de Gavardie. — Le maire de Cazeilles a été deux fois acquitté par les tribunaux sur ce prétendu délit.

La loi sur les funérailles

L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi relatif aux funérailles.

M. Chesnelong critique les conclusions du rapport de M. Labiche.

La discussion générale est close.

Les articles 1 et 2 sont adoptés.

M. Georges Martin présente un amendement à l'article 3, portant qu'un règlement d'administration déterminera les divers modes de sépulture.

L'amendement et l'article 3 sont adoptés.

Les articles 4 et 6 sont également adoptés.

Jeudi, séance publique à 2 heures.

La séance est levée à 5 h. 45.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

Séance du mardi 1er février

Présidence de M. Ernest Lefebvre, vice-président

La séance es ouverte à 2 heures.

Le budget de l'agriculture

M. de Kersauson demande une augmentation de 18,000 fr. Il s'agit du poste de directeur des haras, dont l'orateur considère la suppression comme très fâcheuse au point de vue de la défense nationale: car les haras ont pour objet la production du cheval de guerre. On prétend que le conseil supérieur des haras est composé de réactionnaires. M. de Marcère et M. Camescasse en font cependant partie.

BOURSE DE PARIS

du mercredi 2 février

(par note télégraphique et par FIL SPÉCIAL)

Cours précéd.	VALEURS	Cours d'ouv.	Cours de 2 h.	Cours de clôt.
	Fonds d'Etat			
77 75	3 0/0	77 45	78 ..	78 15
82 10	3 0/0 amortissable	81 25	81 60	82 25
105 60	4 1/2 1883	105 60	105 90	106 75
50 ..	3 0/0 Portugais	49 1/2	.. ..	50 1/2
92 20	Italien 5 0/0	92 27	92 65	92 40
59 1/4	Extérieure 4 0/0	59 1/2	59 15/16	60 1/2
76 1/4	Hongrois 4 0/0	76 ..	.. ..	76 7/8
351 25	Egypte 6 0/0	354 ..	353 ..	368 75
12 90	Turc 4 0/0	12 90	13 05	13 35
.. ..	Obligations du Trésor.	.. ..	.. ..	.. ..
100 50	Russe 1870 5 0/0	.. ..	.. ..	100 ..
520 ..	Bons de liquidation 50/0	.. ..	.. ..	522 50
	Sociétés de Crédit			
4140 ..	Banque de France	.... ..	4150 ..	4148 75
462 50	Banque d'Escompte	470 ..	.... ..	471 25
680 ..	B. Paris et d. Pays-Bas	.... ..	677 50	681 25
395 ..	Banque Parisienne	.... ..	.... ..	380 ..
1382 50	Crédit Foncier	1295 ..	1295 ..	1305 ..
.... ..	Crédit Mobilier	.... ..	240 ..	.... ..
532 50	Crédit Lyonnais	511 25	517 50	535 ..
460 ..	Société générale	.... ..	.... ..	460 ..
470 ..	Banq. d. P. P. Pays-Aut.	.... ..	.... ..	470 ..
432 50	Banque Ottomane	426 25	.... ..	425 ..
.... ..	Créd. Mobilier Espagn.	.... ..	100 ..	.... ..
	Chem. de f. Franc.			
1515 ..	Nord actions	.... ..	1515 ..	1522 50
1220 ..	Paris-Lyon-Médit. »	.... ..	.... ..	1205 ..
777 50	Est »	.... ..	770 ..	780 ..
870 ..	Ouest »	.... ..	865 ..	867 50
1320 ..	Orléans »	.... ..	.... ..	1300 ..
.... ..	Midi »	.... ..	.... ..	.... ..
	Chem. de f. Etrang.			
477 50	Autrichiens	470 50	475 ..	482 50
197 50	Lombards	.... ..	181 50	195 ..
297 50	Saragosse	.... ..	315 ..	288 75
	Sociétés diverses			
1945 ..	Suez	1930 ..	1950 ..	1947 50
1430 ..	Gaz Parisien	.... ..	.... ..	1435 ..
635 ..	Voitures	.... ..	.... ..	647 50
1125 ..	Omnibus	.... ..	.... ..	1125 ..
263 75	Rio-Tinto	260 ..	265 ..	269 ..
393 75	Panamas	393 75	.... ..	397 50
	Obligat. Foncières			
515 ..	Foncières 500 4 0/0	.... ..	.... ..	514 ..
102 ..	» 10e 4 0/0	.... ..	.... ..	102 ..
279 ..	» 500 f. 3 0/0	.... ..	.... ..	.... ..
514 ..	» 4 0/0 1863	.... ..	.... ..	514 ..
477 50	» commun. 2e p.	.... ..	.... ..	.... ..
355 ..	» 1877 3 0/0	.... ..	.... ..	360 ..
465 ..	» com. 1893 1e p.	.... ..	.... ..	476 ..
467 ..	» 1879 3 0/0	.... ..	.... ..	465 ..
	Obl. de Ch. de f. Fr.			
389 ..	Nord	.... ..	.... ..	390 ..
380 ..	Paris-Lyon-Médit. 3 0/0	.... ..	.... ..	388 ..
.... ..	Est 3 0/0	.... ..	.... ..	379 ..
.... ..	Ouest 3 0/0	.... ..	.... ..	336 50
387 ..	Orléans	.... ..	.... ..	386 ..
388 ..	Midi 3 0/0	.... ..	.... ..	.... ..
.... ..	Nord-Est	.... ..	.... ..	.... ..
625 ..	Bône-Guelma	.... ..	.... ..	628 75

	Obligat. des Villes			
527 50	Paris 1855-1860	.... ..	.... ..	512 50
515 ..	— 1865	.... ..	.... ..	520 ..
402 ..	— 1869	.... ..	.... ..	406 ..
394 ..	— 1871	.... ..	.... ..	396 ..
519 50	— 1875	.... ..	.... ..	517 ..
517 50	— 1876	.... ..	.... ..	514 ..
392 50	Marseille	.... ..	.... ..	387 50
101 50	Bordeaux	.... ..	.... ..	103 ..
97 ..	Lyon	.... ..	.... ..	99 ..
107 ..	Lille	.... ..	.... ..	109 50
.... ..	Roubaix-Tourcoing	.... ..	.... ..	47 ..
	Obligations div.			
281 25	Départem. de la Seine	.... ..	.... ..	286 ..
.... ..	Gaz de Paris	.... ..	.... ..	.... ..
.... ..	Suez	.... ..	.... ..	.... ..
460 ..	Ob. fonc. Russie (4, 50)	.... ..	.... ..	465 ..

BOURSE DE LILLE

du mercredi 2 février

(par fil téléphonique spécial)

VALEURS	Compt.	Cours précéd.
Lille 1860, remboursable à 100 fr	108 25	108 50
Lille 1863, remboursable à 100 fr	.... ..	110 ..
Lille 1868, remboursable à 500 fr	.... ..	505 ..
Lille 1877, remboursable à 500 fr	.... ..	509 ..
Lille 188¼, obligations de 400 fr., 200 payés	.... ..	409 ..
Armentières	.... ..	432 50
Armentières 1879	.... ..	1012 ..
Roubaix-Tourc., remb. à 50 fr. en 55 ans	.... ..	40 50
Tourcoing 1878	495 ..	495 ..
Amiens, remboursable à 100 fr	.... ..	112 50
Département du Nord	.... ..	104 75
Caisse de Lille (Verley, Decroix et Cie — — act. nouv.)	.... ..	660 ..
C. de Roub. (Decroix, Vernier, Verley Cie)	.... ..	555 ..
Caisse d'Esc. E. Thomassin et Cie, act. anc.	198 75	505 ..
— (act. n.), 250 fr. p.	.... ..	200 ..
Caisse Platel et Cie	.... ..	389 ..
Crédit du Nord, act. 500 fr., 125 fr. payés	450	452 50
Compt. comm. Devilder et Cie, act. 1,000 fr.	.... ..	1050 ..
Gaz Wazemmes, ex-c. n° 37, act. 500 fr. p.	.... ..	515 ..
Le Nord, assur., act. de 1,000 fr., 250 fr. p.	.... ..	1820 ..
Un. Gen. du Nord, act. de 500 fr., 125 fr. p.	.... ..	425 ..
Union Lin. du Nord, act. de 500 fr., tout p.	.... ..	320 ..
Banque rég. du Nord, à Roub., act. 500 fr.	.... ..	530 ..
Déherripon et Cie, à Tourc., act. 500 fr., t.p.	.... ..	500 ..
Compt. d'Esc. du Nord, à Roub., 250 fr., p.	.... ..	560 ..
Soc. St-Sauv.-Arras (a. us. Grassin), 500, t. p.	.... ..	160 ..
Tramways du Départ. du Nord (ex-c., 7.)	.... ..	25 ..
Caisse comm. de Béthune (A. Turbier et Cie)	.... ..	500 ..
Jardin Zoolog. de Lille, act. 500 fr., 250 f. p.	.... ..	420 ..
Soc. an. Lille et Bonnieres, act. 1,000 fr., t. p.	.... ..	2065 ..
Soc. des Journ. réunis, act. 500 fr., tout p.	.... ..	508 ..
Biache-Saint-Vaast	.... ..	3185 ..
Demain et Anzin	.... ..	202 50
Obligations Nord	.... ..	490 ..
Fives-Lille, remboursables à 450 fr	.... ..	467 ..
Union Linière du Nord (oblig. hypot. 300)	.... ..	292 50
Gaz Wazemmes (1 à 2,000), remb. à 300 fr.	430 ..	430 ..

CHARBONNAGES

ACTIONS	Cours précédent	Cours complets
Aniche (Nord) le 12e	7950 ..	8000 ..
Anzin 100e de denier	.... ..	2060 ..
Blanzy (Saône-et-L.), p. (30.000 act.)	.... ..	1325 ..
Bruay (Pas-de-Calais)	.... ..	560 ..
Bully-Grenay le 6e	.... ..	1365 ..
Carvin	.... ..	1161 25
Courcelles-lez-Lens	.... ..	150 ..
Courrières	.... ..	25062 50
Campagnac	.... ..	560 ..
Douchy	.... ..	1850 ..
Douaisienne (act. libérée 500 fr.)	.... ..	70 ..
Dourges	5300 ..	5250 ..
Escarpelle (Nord)	.... ..	4275 ..
Epinac	.... ..	775 ..
Firfay (Société anonyme)	.... ..	975 ..
Lens	18300 ..	18400 ..
Lièvres (actions 500 fr. libérées)	.... ..	47 75
Liévin	.... ..	3850 ..
Lys supérieure	.... ..	.... ..
Meurchin	.... ..	1875 ..
Noeux-et-Camiers (ancienne)	.... ..	12600 ..
Rely, Ferques, Hardinghem	.... ..	100 ..
Sincey-le-Renyray	.... ..	35 ..
Thivencelles, Fresnes-Midi	.... ..	62 50